

Championnat du Monde de Barbecue – Edition 2010

16-17 juillet 2010 / Vernou sur Brenne, Indre et Loire, FRANCE

RÈGLEMENT OFFICIEL DE LA COMPÉTITION

Article 0 : Est susceptible de s'inscrire à ce concours toute personne physique ou morale majeure, résident en France, dans la communauté européenne, ou ailleurs, de toute confession, handicapée ou non et sobre lors de l'inscription au présent concours.

Article 1 : Définitions

- **CANDIDAT :** est un candidat la personne signataire du présent contrat.
- **EQUIPE :** le candidat ne se présentera pas seul au concours mais en équipe. Les équipes sont composées de 4 candidats minimum à 6 candidats maximum. Les candidats isolés ont la possibilité de rencontrer d'autres candidats isolés pour former une « pick-up team » sur le forum du site officiel www.bbqwc.com.
- **BARBECUE** ou **BBQ :** le barbecue est un moyen de cuisson, il est constitué d'un foyer et d'une grille. Tout autre élément n'est qu'artifice, mais toutes les options sont possibles et envisageables.

Article 2 : Les candidats s'engagent à accepter les règles définissant le cadre de ce championnat, à respecter l'intégrité physique et morale des membres du jury. Les décisions de ce même jury ne sauraient être contestées ; toutefois toute tentative de corruption sera examinée avec soins.

Article 3 : Les candidats s'engagent à venir et repartir du lieu de la compétition par leurs propres moyens. La devise « Boire ou choisir, il faut conduire » ne s'applique pas dans ce cas. Tout pilote, conducteur, skipper ou autre transporteur doit venir et repartir sobre. A cet effet, des tentes de dégrisement seront à votre disposition.

Article 4 : Pendant les épreuves, les candidats s'engagent à respecter leurs concurrents ainsi que les barbecues des concurrents. Toute tentative de sabotage, déstabilisation morale ou physique à l'aide d'objets contendants, d'alcool, de terre, de bouse ou branches d'acacias se verra sanctionnée par une exclusion immédiate et sans appel par notre équipe de sécurité.

Article 5 : Les équipes sont composées de 4 à 6 candidats. Un seul barbecue sera homologué par équipe. Selon les codes, une équipe type est généralement constituée :

- d'un **allumeur(se)/souffleur(se)** : il est responsable du bon départ du feu, de sa bonne tenue et de la répartition de la chaleur sous la grille... le rôle le plus technique et le plus risqué. Il n'a pas peur du chaud, on l'appelle aussi « technicien des flammes »,
- d'un(e) **grilladin(e)** : il est responsable de la préparation des mets et de leur cuisson. Il a une véritable connaissance de la saucisse et de la bidoche en général, c'est un(e) excellent(e) finisseur(se),
- d'un(e) **camelot(e)** : il est responsable de la promotion et de la présentation des plats de son équipe... Il a le contact facile et sait être persuasif dans les phases critiques de l'épreuve. Il est spécialement utile quand le grilladin est nul,
- d'un(e) **coordinateur(trice) technique** : il est responsable de la coordination et de la cohésion du groupe, de la tenue du stand et de la bonne ambiance dans l'équipe. C'est aussi lui qui s'occupe de l'hydratation de ses amis, enfin bref, un pilier de l'équipe,
- d'un(e) **expert(e) de la grillade** susceptible d'être sélectionné pour faire parti du jury,
- ...

Article 6 : Composition du jury

Le nombre de membre du jury sera égal au nombre d'équipes participantes.

Selon les codes et la bonne pratique du BBQ, le jury se composera de :

- experts en BBQ reconnus à l'internationale,
- spécial guests, qui seront sélectionnés par tirage au sort parmi les membres des équipes. Comme dit à l'article 5, lors de l'inscription, chaque équipe désignera un de ses membres pouvant être sélectionné en tant que jury.

Article 7 : Grille de notation

L'évaluation finale pour le titre de « Champion du Monde de BBQ 2010 » s'effectuera sur un total de **100 points**.

La grille de notation est visible et téléchargeable sur le site officiel www.bbqwc.com, elle détaille les critères de notation que suivra le jury pour l'ensemble de la compétition.

L'évaluation comporte 3 grandes lignes :

- **les aspects généraux : 40 pts**
- **l'épreuve imposée : 25 pts**
- **l'épreuve libre : 35 pts**

Article 8 : Les épreuves se dérouleront sur la journée entière du 16 juillet 2010.

Samedi 16 juillet, matin : Epreuve imposée
Saucisse – Merguez - Côte de porc dans l'échine

- Pour cette épreuve, la bonne bidoche sera fournie par l'organisation du championnat.
- L'accompagnement sera fourni par l'équipe.
- L'équipe doit se servir de son BBQ de sorte à faire cuire les denrées qui lui sont fournies.
- Le jury étant magnanime, l'ordre de cuisson est laissé au libre choix des équipes.
- Les équipes doivent présenter au jury un échantillon représentatif mais comestible de leur cuisson pour chacun des produits proposés.
- Le jury suivra la grille de notation pour évaluer cette épreuve (25% de la note finale).
- L'horaire auquel devra être présenté l'échantillon sera communiqué par l'organisation le matin même de la compétition. L'équipe disposera d'un créneau de 10mn pour présenter et faire déguster le met au jury.

Samedi 16 juillet, soir : Epreuve d'expression libre
Plat 1 – Plat 2 – Plat 3

- Les équipes se doivent d'imaginer, préparer et cuire trois mets de leur choix, le tout constituant un repas (ex : entrée, plat, dessert mais tout est possible).
- Tous les ingrédients seront choisis et achetés par le propre soin des équipes
- Les mets seront cuisinés à l'aide du BBQ homologué et seront ensuite présentés et explicités au jury.
- Le jury suivra la grille de notation pour évaluer cette épreuve (35% de la note finale).
- Le temps imparti pour cette épreuve sera du type « freestyle » (explication par le jury le jour de la compétition).

Une longue soirée de fête suivra cette épreuve

Article 9 : Le championnat n'étant pas un concours d'œnologie, le vin que dégustera le jury lors des 2 épreuves sera fourni par l'organisation. Cela étant, rien n'empêche les candidats de faire goûter une bonne bouteille au jury entre les 2 épreuves.

Article 10 : Si le soleil ne vient pas à vous, vous vous devrez d'être le soleil de cette journée.

Article 11 : En cas de difficultés survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement et à défaut d'accord, attribution de compétence est donnée au **World Wild BBQ Council (WWBBQC)** relevant de la juridiction de Vernou sur Brenne pour le règlement du litige. Toutefois cette disposition ne s'applique pas en cas de litige avec des participants pour lesquels les règles légales de compétence s'appliquent. Allez comprendre...

Article 12 : Le candidat s'engage à utiliser le barbecue conformément aux conditions de l'article 4, alinéa 2 des présentes conditions générales. Le candidat s'engage à n'utiliser qu'un BBQ, conformément à la loi sur la sécurité collective dans le cadre d'un usage privé. Finalement, le BBQ des candidats ne doit pas représenter de danger pour l'ensemble de l'événement. Les systèmes à explosif ou à réaction en chaîne sont proscrits.

Article 13 : L'organisation dégage toutes responsabilités pour tout accident, brûlure, indigestion, constipation, colique, dérapage, cuite qui pourraient intervenir volontairement ou involontairement lors du déroulement des épreuves, avant et après.

Lu et approuvé,

Date :

Signature des membres de l'équipe :